

Montpellier, le 9 septembre 2024

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU  
COMITE REGIONAL AERONAUTIQUE D'OCCITANIE

Présents : X.BERTAUD, JM.BAIN, C.CALAGE, C.CHAIX, J.DANTI, P.DUPINAY, A.DELDON, C.MASSONNET, F.MENAGE, V.PERA, M.TIL, C.THOUZET, D.VACHER.

Excusés : P.BRACHOT, N.CHOMARAT, M. GAY.

Le Comité Directeur du Comité Régional Aéronautique Occitanie s'est réuni **le vendredi 6 septembre 2024 à 18H00 en visio conférence.**

L'ordre du jour fixé était le suivant :

- 1) Présentation des faits marquants des dernières semaines (C.CALAGE),
- 2) Point situation comptable du Comité Régional Aéronautique d'Occitanie au 31 août 2024 (M.TIL, P.BRACHOT),
- 3) Point situation de l'état des dossiers de subventions 2023 et 2024 (ANS et Région) (X.BERTAUD, P.DUPINAY),
- 4) Présentation et vote de la « liste 1 » demandée par l'aéroclub Jean-Marie BONNAFE (C.MASSONNET, C.CALAGE),
- 5) Présentation et vote pour la mise en place d'une Commission patrimoine au sein du Comité Régional Aéronautique d'Occitanie (C.CALAGE),
- 6) Présentation et vote pour l'attribution des bourses liées au concours Passeport BIA (C.CALAGE, JM.BAIN),
- 7) Etat des dossiers en cours (JM.BAIN, CALAGE),
- 8) Tour de table point de situation des délégations (l'ensemble des administrateurs),
- 9) Agenda à retenir pour les prochains événements organisés par le Comité Régional Aéronautique d'Occitanie (C.CALAGE),
- 10) Questions diverses.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE  
IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538  
BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

Le Comité Directeur a été convoqué par courrier électronique par le Président.

Treize administrateurs présents ont assisté à la réunion sur les seize membres qui composent le Comité.

Christophe CALAGE a présidé la réunion en sa qualité de Président de l'association. Il rappelle que le Comité Directeur a été organisé en vue de délibérer sur l'ordre du jour fixé.

Au terme des débats, les résolutions suivantes sont proposées aux votes :

1) Présentation des faits marquants des dernières semaines :

- Félicitations à Oksana MEDYNA et à Guillaume BROCHARD (pilote/navigateur) pour avoir remporté la première place du Championnat de France de Rallye Aérien et d'avoir porté les couleurs de l'Occitanie et de leur club toulousain, l'ACAT,
- Nous avons reçu 32 réponses des clubs sur le questionnaire biodiversité traduisant un intérêt grandissant pour les questions environnementales,
- Nous continuons à nous rendre à la rencontre des clubs lors des diverses manifestations organisées et nous les remercions pour leur accueil chaleureux et la qualité de l'organisation des manifestations. Christophe a visité 18 clubs à ce jour et rencontré autant de Présidents,
- 110 personnes ont participé au Fly-in Cassoulet annuel de l'aéroclub Jean-Doudiès à Castelnaudary malgré une météo capricieuse. Félicitations à l'aéroclub pour l'organisation de cet événement convivial,
- 160 personnes et 35 avions étaient inscrits pour la rencontre des pilotes d'Occitanie à Muret, malheureusement la météo en a décidé autrement. L'an prochain, nous proposerons toujours à Muret, 2 dates, l'une au printemps et l'autre en secours en fin d'été pour assurer la réalisation de cet événement plébiscité par les pilotes,
- Participation au TAJP (Christophe, Alexandre, Jean-Marc) lors de leur passage à Lasbordes fin juillet à l'initiative de l'UATBL. Rencontre avec les 8 participants pour l'Occitanie qui ont

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

chacun reçu une aide de 500€. Félicitations l'AUATBL pour l'organisation de l'arrivée du TAJP et pour la mise en œuvre du Forum aéronautique qui s'est tenu le lendemain,

- Malgré l'arbitrage du CNOSF proposant à Christian CALONNE d'abandonner son action contre le CRA Occitanie, celui-ci se réserve toutefois la possibilité de poursuivre une action. Cette procédure a d'ores et déjà coûté près de 4500€ à ce jour qui prive les clubs d'autant d'aides. La protection juridique le FFA pour les clubs ne nous indemniserait qu'à hauteur de 400€,
- L'ANS a par ailleurs réduit sa subvention de 12000 € prévue dans le budget présenté à l'Assemblée Générale du 9 mars 2024 à 8000€. C'est ici aussi un manque de recettes pour financer nos aides aux pilotes et aux clubs.

## 2) Point situation comptable du Comité Régional Aéronautique d'Occitanie au 31 août 2024.

Les opérations au 31 juillet sont à jour et le solde du compte courant est positif. Nous avons ouvert un compte Epargne Association pour optimiser la trésorerie.

Pour nous permettre de clôturer l'exercice budgétaire au 31 décembre 2024, nous ferons un appel aux clubs (fin novembre) pour recevoir les demandes et justificatifs de règlements avant le 15 décembre 2024 au plus tard.

## 3) Point situation de l'état des dossiers de subventions 2023 et 2024 (ANS et Région)

Comme indiqué ci-dessus, la subvention ANS a été réduite avec de fait un travail à effectuer pour redistribuer nos dépenses. En conséquence, nous avons dû réadapter nos actions.

La subvention en investissement de la région va être partiellement utilisée pour financer des packs Investissement Sécurité avec les clubs (participation de 100€ du CRA Occitanie sur facture fournisseur au CRA).

## 4) Présentation et vote de la « liste 1 » demandée par l'aéroclub Jean-Marie BONNAFE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LABÈGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

### **Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

### **Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

### **Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

Une demande a été déposée par l'aéroclub JM Bonnafé pour un candidat Liste 1.

Avis positif et unanime pour valider cette demande. Le formulaire sera signé et envoyé à la FFA pour traitement.

5) Présentation et vote pour la mise en place d'une Commission patrimoine au sein du Comité Régional Aéronautique d'Occitanie

Proposition de la mise en place d'une nouvelle commission Patrimoine régional aéronautique pour mettre en valeur nos terrains et nos clubs et les protéger grâce à des enjeux historiques. 3 personnes niveau doctorant sont intéressées pour travailler avec le CRA Occitanie dans ce cadre. Avis favorable et unanime en faveur de cette proposition

6) Présentation et vote pour l'attribution des bourses liées au concours Passeport BIA

Nous avons reçu 32 dossiers pour 25 bourses prévues budgétairement dont certains ne présentent pas les prérequis (adhésion licence Jeunes Ailes dans les temps, dossier incomplet, pas d'aéroclub de rattachement).

Pour départager les autres dossiers, très égalitaires en termes de motivation, le Comité Directeur a mis en place une sélection sur l'obtention des mentions Très bien, Bien et Assez Bien. Ce processus de sélection nous a conduit à retenir X dossiers.

Nous ferons les annonces dans les jours qui arrivent, aux heureux bénéficiaires ainsi qu'aux présidents des clubs mais également aux candidats n'ayant pas eu la chance d'être sélectionné. Dans tous les cas, nous félicitons tous les candidats pour l'obtention de leur BIA et leur souhaitons de poursuivre leur aventure aéronautique.

7) Etat des dossiers en cours (cf point 1)

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

8) Tour de table point de situation des délégations

- **Communication** : notre nouveau site WEB est pratiquement terminé. Il est conforme à nos attentes et nous le pensons à celle des clubs et des visiteurs. A notre équipe de le faire vivre notamment en relayant les événements des clubs en complément des réseaux sociaux,
- **Sécurité** : préparation des Sécuri'Déj de Nîmes Courbesac fin septembre et Montauban en novembre. Le thème central sera autour de la gestion des risques carburant ainsi qu'un tour de table avec les participants. Pour Nîmes Fabrice et en partie Christian assureront l'animation. Pour Montauban, Alexandre et Jean-Marc s'en chargeront.  
Proposition de nommer des ambassadeurs au sein des aéroclubs, avec la mise en place d'un kit communication. Nous souhaitons aussi promouvoir les REX (notamment la nouvelle application mobile simplifiée qui va voir le jour sous peu). Proposition adoptée à l'unanimité,
- **Protection des terrains** : Réunion prévue sous peu à l'initiative de la DSAC Sud avec les acteurs du terrain de Millau. Le but serait de stabiliser les relations et le futur de cet aérodrome. Le CRA est complètement impliqué dans ce travail,
- **Biodiversité** : Exploitation du questionnaire biodiversité en cours dont les résultats seront présentés lors de la rencontre des Présidents du 14 décembre 2024.

9) Agenda à retenir pour les prochains événements organisés par le Comité Régional Aéronautique d'Occitanie :

- 14 septembre : JPO aéroclub Millau,
- 14 et 15 septembre : JPO aéroclub Saint Girons et aéroclub Montauban,
- 29 septembre : Sécuri'Déj à Nîmes Courbessac,
- 5 octobre : Rallye aérien à Graulhet,
- 3 novembre : Sécuri'Déj à Montauban,
- 14 décembre : Journée de rencontre avec les Présidents des clubs de la Région à Gruissan.  
Le programme sera centré le matin sur 2 conférences sur des sujets d'actualité. L'après-midi

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

des tables rondes seont mises en place (Sécurité, biodiversité, Instructeurs, flotte, entretien et outils de gestion) animées par les administrateurs du CRA Occitanie.

10) Questions diverses :

Sans question diverse, la réunion est levée.

Jean-Marc BAIN



Secrétaire Général CRA Occitanie

Christophe CALAGE



Président CRA Occitanie

Président aéroclub de l'Hérault Montpellier Occitanie

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)